

LA BANQUE VILLE-MARIE

Comme l'an dernier, cette banque a payé deux dividendes de 3 p. c. sur son capital actions, formant une somme de \$28,777.20. Ses profits nets ayant été de \$37,694.25, il restait une somme liquide de \$8,921.05 ainsi répartie : \$2,500 appropriation pour ouverture de nouvelles succursales ; \$3,000 reportés au compte contingent et la balance \$3,421,05 reportée au compte de Profits et Pertes dont le crédit pour le prochain exercice s'élève à \$9,422.09.

En somme, le résultat des opérations du dernier exercice est satisfaisant, d'autant plus satisfaisant que les profits nets ont dépassé de \$1,477.98 ceux de l'année antérieure.

Dans ses remarques, le Président tout en constatant l'activité dans le mouvement commercial, fait observer qu'il est bon d'agir avec prudence.

La Banque Ville-Marie en donne l'exemple d'ailleurs. Ainsi ses prêts à demande sur valeurs de bourse, de \$199,000 l'an dernier, tombent à \$66,000. Elle a préféré étendre ses opérations d'escompte qui, d'une année à l'autre, présentent une augmentation de \$160,000.

Avec un montant de dépôts plus fort de \$125,000, elle a pu diminuer de \$65,000 la circulation de ses propres billets.

Quant à l'actif immédiatement réalisable, il a diminué de \$123,000 ; c'est là le point faible du bilan.

LES LIVRES BLEUS

Nous sommes flattés de lire dans certains journaux venant de l'étranger des chiffres et des rapports officiels qui n'ont pu être pris ailleurs que dans les *livres bleus* publiés par les soins du gouvernement.

Nous en sommes flattés parceque nous y voyons la preuve qu'au de-

hors on suit avec intérêt le développement et les progrès du Canada, parcequ'on semble y étudier ses ressources et ses besoins, parcequ'en un mot, on s'occupe de nous.

Mais nous aimerions bien aussi nous occuper nous-mêmes de nos propres affaires et suivre de très près celles qui ont plus spécialement trait à notre état financier, industriel et commercial.

Comment se fait il donc qu'au dehors on possède bien avant nous les documents qui pourraient utilement nous renseigner ?

C'est une simple question que nous posons et à laquelle nous souhaiterions d'avoir une réponse.

A la fin du mois courant, c'est à dire dans une semaine, l'exercice 1898-99 aura pris fin et, cependant, nous n'avons reçu en fait de livres bleus relatifs à l'exercice terminé il y a un an, ni celui concernant le commerce et la navigation, ni celui concernant les assurances et cependant nous voyons d'après nos échanges que ces livres sont entre les mains de journalistes étrangers.

Nous savons bien que la coutume veut que les livres bleus soient d'abord remis aux membres du Parlement ; mais ces livres sont imprimés depuis longtemps sans doute et le Parlement fédéral est en session depuis déjà trois mois.

Veut-on attendre pour faire parvenir aux journaux ces documents qu'ils n'aient plus qu'un intérêt rétrospectif et qu'on n'en puisse tirer la substance utile pour un avenir immédiat ?

Les journaux qui font profession d'être avant tout des organes du parti au pouvoir, semblent mieux partagés que leurs confrères du parti opposé et les revues commerciales qui, par destination, s'occupent uniquement des intérêts matériels du pays, sans souci de la fortune ou de l'avenir d'un parti politique quelconque.